

Secrétariat général

Direction de  
l'évaluation, de la  
prospective et de la  
performance

Sous-direction des  
synthèses statistiques  
et Sous direction de la  
performance de  
l'enseignement  
supérieur, de la  
recherche et de  
l'innovation

DEPP  
n°

Affaire suivie par  
Denis DESPREAUX  
Téléphone  
01 55 55 11 85  
Fax  
01 55 55 73 62  
Mél.  
denis.despreaux  
@education.gouv.fr

et par  
Fabienne ROSENWALD  
Téléphone  
01 55 55 72 10  
Fax  
01 55 55 73 62  
Mél.  
fabienne.rosenwald  
@education.gouv.fr

61, 65 rue DUTOT  
75015 Paris

Paris le 7 juin 2006

Le directeur de l'évaluation, de la prospective et de  
la performance

à

Monsieur le recteur de l'académie de Limoges  
Chancelier de l'université  
Président de la commission Université-Emploi

**Objet :** parcours des jeunes

Les sources dont nous disposons sur les parcours des jeunes dans l'enseignement supérieur et leur niveau de diplôme à la sortie du système éducatif sont

- Les panels d'étudiants suivis par la DEPP
- L'enquête emploi de l'INSEE
- Les sources sur les inscriptions des étudiants dans les établissements du supérieur et sur les diplômes délivrés

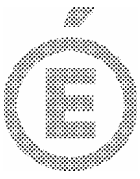
Ces différentes sources fournissent des données cohérentes entre elles entre elles en terme de parcours et d'accès aux diplômes.

On peut résumer ainsi les parcours d'une génération de la façon suivante :

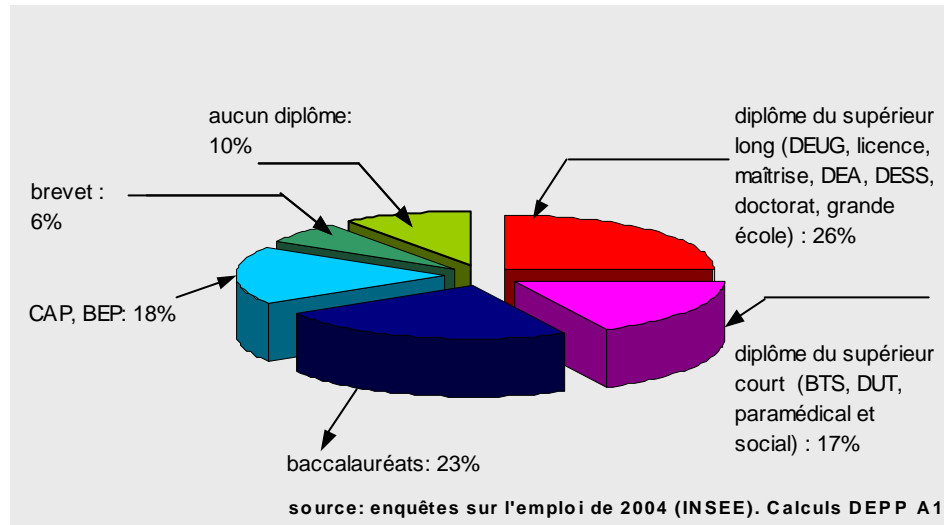
- **6 à 7% de sorties sans qualification**
- **93,5% d'accès au niveau V<sup>1</sup>**
- **69% d'accès au niveau du baccalauréat (niveau IV)**
- **62% d'accès au baccalauréat**
- **autour de 50% d'accès au supérieur**
- **autour de 40% d'accès à un diplôme du supérieur**

---

<sup>1</sup> Niveau V : Il est atteint par l'inscription constatée en seconde Années terminales de CAP-BEP



**Ainsi, on a comme diplômes de sorties des jeunes en 2004**



**Actuellement quatre jeunes sur dix sortent avec un diplôme du supérieur, dont 40% avec un diplôme bac+2 et 60% avec un diplôme au moins bac+3.**

Comme le taux d'accès au supérieur est de l'ordre de 50% et que seulement 40% des jeunes sont diplômés du supérieur, on a donc 10% d'une génération qui entreprend des études dans l'enseignement supérieur et échoue, donc sort du système éducatif avec seulement le baccalauréat.

Si on raisonne par rapport aux jeunes qui entrent dans l'enseignement supérieur, le taux d'échec est de 20% (10%/50%).

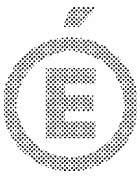
**L'évolution**

Une forte augmentation du taux d'accès à un diplôme du supérieur s'est produite entre 1990 (29% diplômés du supérieur) et 1995 (37%). Depuis le taux est stable, autour de 40%. L'évolution de la structure des diplômes détenus par la population a été ainsi très marquée, surtout pour les femmes : si parmi les femmes âgées de 45 à 54 ans, seules 20,4% sont diplômées du supérieur contre 19,3% des hommes de la même tranche d'âge, ce sont 45% des femmes entre 25 et 34 ans qui sont dans ce cas contre 33,1% des hommes du même âge.

**Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge en 2003**

	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
aucun diplôme ou CEP	11,2	16,2	19,4	22,4	31,2	28,4
BEPC seul	4,3	4,2	8,7	6,1	9,8	7,2
CAP, BEP ou équivalent	17,1	26,5	30,4	38,9	24,9	34,4
baccalauréat ou brevet professionnelle	22,4	20,1	16,4	11,3	13,7	10,7
baccalauréat+2 années d'études	21,4	16,4	13,8	9,8	11,3	7
diplôme supérieur	23,6	16,7	11,3	11,6	9,1	12,3

source: INSEE, enquête emploi ,dans « Regards sur la Parité »



3 / 8

### ***L'accès à l'enseignement supérieur : 5 jeunes sur dix***

En 2005 ce sont **62,5 % d'une génération qui sont titulaires du baccalauréat** : 33,7 % dans une série générale, 17,3 % dans une série technologique et 11,5 % dans une série professionnelle.

Les taux de poursuite des bacheliers dépendent de leur série. 85% des bacheliers continuent leurs études dans le supérieur, d'après le suivi du panel de bacheliers 2002 de la DEP (cf. Lemaire S. (2004), « Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat? », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n°04-14, juin). C'est le cas pour la presque totalité des bacheliers généraux, pour près de 9 bacheliers technologiques sur dix et pour 30% des bacheliers professionnels, dont la poursuite d'études est en progression depuis 1996.

Aussi, si on considère les taux d'accès aux différents types de baccalauréat et les taux de poursuite associés on peut estimer actuellement à environ **50% le taux d'accès d'une génération à l'enseignement supérieur**.

Cette proportion est confirmée par celle observée sur le panel des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1989 suivi par la DEP où 55% d'entre eux sont entrés dans l'enseignement supérieur, 48 % pour les garçons et 62 % pour les filles. 59 % s'inscrivent dans une formation 5A et 31 % dans une formation 5B (BTS, IUT, paramédical) (cf. Sylvie Lemaire, « Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989 », *Note d'information*, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n°06-01).

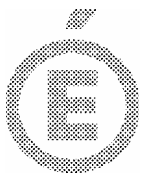
De plus, le calcul d'un taux d'accès en se basant sur des statistiques sur l'enseignement supérieur de la DEP, statistiques sur le nombre et l'origine des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur, donne une proportion proche, à savoir un taux d'accès à l'enseignement supérieur de 49% (cf. Fabre J. (2005), « Les étudiants dans l'ensemble du supérieur en 2004 », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n°05-31).

Si tous les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur obtenaient un diplôme, l'objectif de 50% de diplômés du supérieur serait presque atteint. Mais tel n'est pas le cas puisque seulement 40% d'une génération est diplômée du supérieur d'après les statistiques sur les diplômes: **un cinquième des jeunes qui entre dans l'enseignement supérieur n'en sort pas diplômé**.

### ***L'accès à un diplôme du supérieur : 4 jeunes sur dix***

**Ce taux d'accès à un diplôme du supérieur de 4 jeunes sur dix dans une génération** est confirmé par des informations tirées de l'enquête emploi (43%), les informations dont on dispose sur les parcours des jeunes suivis dans le cadre du panel 89 par la DEP et par les données sur diplômes.

De même, **le taux d'échec dans le supérieur de 20%** pour des jeunes entrés dans l'enseignement supérieur, soit 10% d'une génération (50%\*20%) est confirmé par des informations tirées de l'enquête emploi et par les informations dont on dispose sur les parcours des jeunes suivis dans le cadre du panel 89 par la DEP. Aussi 11 % des bacheliers généraux entrés dans l'enseignement supérieur sortent sans diplôme, 30 % des bacheliers technologiques et 61 % des bacheliers professionnels.



**Sorties de l'enseignement supérieur sans diplôme selon l'orientation après le bac et le type de bac (en %)**

	Ensemble des inscrits dans le sup après leur bac	dont inscrits en DEUG/PCEM	dont inscrits en IUT	dont inscrits en STS
Bacheliers généraux	10,7	12,7	6,0	16,3
Bacheliers technologiques	30,1	46,1	13,2	25,2
Bacheliers professionnels	61,0	73,3	29,0	51,9
Ensemble	18,9	18,5	8,7	26,7

Source : panel 89 MEN-DEPP

Lecture : 12,7 % des bacheliers généraux du panel 89 inscrits à l'université en DEUG ou en PCEM après leur bac sortiront finalement sans diplôme du supérieur.

C'est parmi les bacheliers inscrits en STS après le baccalauréat que le taux de sorties sans diplôme est le plus élevé (27 %), particulièrement parmi les bacheliers professionnels (52 %). Mais les abandons sans diplôme sont très élevés également parmi les bacheliers technologiques et professionnels inscrits en DEUG.

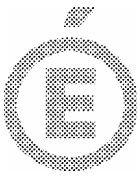
**Au total 86% des bacheliers continuent après le baccalauréat dans l'enseignement supérieur. 69% des bacheliers deviennent diplômés de l'enseignement supérieur, 17% entreprennent des études supérieures mais échouent et 14% n'entrent pas dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat.**

**Bilan du parcours des bacheliers du panel 89 selon les principales séries de bac en %**

	accès à l'enseignement supérieur*	obtention d'un diplôme de l'enseignement sup			études sup non diplômées
		ensemble	dont dipl. bac+2	dont dipl. bac+3 ou +	
ES	97,5	84,1	23,3	60,8	13,4
L	96,2	78,3	18,3	60,0	17,9
S	98,5	92,5	19,9	72,5	6,0
<b>Bac généraux</b>	<b>97,7</b>	<b>86,8</b>	<b>20,4</b>	<b>66,5</b>	<b>10,8</b>
STT	89,0	55,9	44,6	11,3	33,1
STI	94,3	74,8	62,0	12,8	19,5
autres tech.	81,9	52,6	23,6	29,0	29,3
<b>Bac techno</b>	<b>89,1</b>	<b>60,2</b>	<b>45,3</b>	<b>14,9</b>	<b>28,9</b>
<b>Bac pro</b>	<b>31,1</b>	<b>10,4</b>	<b>9,5</b>	<b>0,9</b>	<b>20,7</b>
<b>ensemble bac</b>	<b>86,2</b>	<b>69,1</b>	<b>25,6</b>	<b>43,5</b>	<b>17,1</b>

Source : panel 89 MEN-DEPP

Lecture : 84,1 % des bacheliers ES sortent avec un diplôme de l'enseignement supérieur et 13,4% entreprennent des études supérieures mais n'obtiennent pas de diplôme. Au total 97,5% des bacheliers ES continuent leurs études dans l'enseignement supérieur après obtention de leur baccalauréat.



**Devenir au bout d'un an après leur entrée dans le supérieur**

Ainsi, dès la première année, des difficultés peuvent apparaître, en partie liées à de mauvaises orientations après le baccalauréat. Une étude de la DEP (cf. DETHARE B. (2005), « Que deviennent les bacheliers deux années après leur bac? », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n°05-19, juin) montre ainsi que 94 % des bacheliers qui ont poursuivi leurs études après leur baccalauréat continuent l'année suivante : huit sur dix restent inscrits dans la filière commencée mais 14 % choisissent une nouvelle orientation. Enfin 6% arrêtent leurs études. Mais les parcours sont différents selon la filière choisie à l'entrée dans l'enseignement supérieur. 78 % des étudiants ayant démarré un cursus universitaire (hors IUT) restent l'année suivante à l'université mais plus de 16 % des étudiants la quittent à la fin de leur première année : 7 % se réorientent en STS, 2 % s'inscrivent en IUT et 4 % vont rejoindre des écoles paramédicales ou sociales. Enfin, 6 % arrêtent leurs études. Du côté des jeunes inscrits en CPGE scientifiques et économiques, huit sur dix qui poursuivent en deuxième année, mais 46 % de ceux qui étaient entrés en classes littéraires quittent la filière au bout d'un an. Les élèves de CPGE qui arrêtent cette filière n'abandonnent pas pour autant les études supérieures : ils se réorientent, le plus souvent vers l'université hors IUT (plus de 12 %) où plus de la moitié bénéficie d'une admission directe en deuxième année. Du côté des STS, 91 % des étudiants continuent l'année suivante dans cette filière, 3% se réorientent mais 6% arrêtent leurs études. Les étudiants des IUT sont 86 % à poursuivre les études entreprises l'année précédente, 12% changent de formation et se réinscrivent fréquemment en STS (cinq fois sur dix) ou en université (un tiers des réorientations).

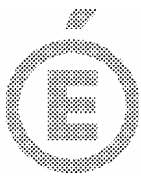
**Devenir des étudiants suivant l'orientation prise la première année après le baccalauréat**

	Ensemble étudiants	CPGE	Université (hors IUT)	STS	IUT	Autres formations (1)
<b>Passent en deuxième année</b>	<b>62,2</b>	<b>76,5</b>	<b>47,5</b>	<b>84,1</b>	<b>76,9</b>	<b>38,6</b>
dans la même spécialité	61,5	75,8	46,5	83,7	76,9	37,7
dans une autre spécialité	0,7	0,6	1	0,5	*	0,9
<b>Restent en première année</b>	<b>17,4</b>	<b>1,3</b>	<b>30,1</b>	<b>6,4</b>	<b>8,8</b>	<b>24,3</b>
dans la même spécialité	10,8	0,4	22	4	6,5	2,5
dans une autre spécialité	6,6	0,9	8,1	2,4	2,3	21,8
<b>Se réorientent ailleurs</b>	<b>13,9</b>	<b>22,2</b>	<b>16,4</b>	<b>3,2</b>	<b>12</b>	<b>19,7</b>
dont :						
- vers une STS	4,8	0,6	7,3	*	5,9	9,1
- vers un IUT	1,6	4,1	2,4	0,3	*	1,2
- vers l'université	3,4	12,5	*	1,8	4,1	8,8
<b>Arrêtent leurs études</b>	<b>6,5</b>	<b>ns</b>	<b>6</b>	<b>6,2</b>	<b>2,3</b>	<b>17,5</b>

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, Panel des bacheliers 2002

Lecture - 47,5 % des bacheliers qui s'étaient inscrits à l'université après l'obtention de leur baccalauréat passent en deuxième année.

« \* » : signifie que la case n'est pas pertinente dans cette colonne.



### Les taux de réussite dans les principales filières du supérieur

Les abandons en fin de première année du supérieur ne sont pas les seuls facteurs qui pèsent sur la part de jeunes diplômés du supérieur : s'y ajoute la faiblesse des taux de réussite dans les principales filières du supérieur après le baccalauréat surtout pour certains profils de bacheliers. Ce sont ainsi les taux de réussite dans les principales filières du supérieur après le baccalauréat, DEUG, BTS et DUT, qui expliquent en partie ces sorties de l'enseignement supérieur sans diplôme. On constate que les taux de réussite au DEUG, au BTS et au DUT ne sont pas très élevés pour les bacheliers technologiques.

En ce qui concerne le DEUG, ce sont 82% des bacheliers généraux inscrits en DEUG qui l'obtiendront contre seulement 39% des bacheliers technologiques et 17% des bacheliers professionnels.

#### Taux de réussite au DEUG selon l'origine des étudiants

Série de baccalauréat	1998	1999	2000	2001	2002
Baccalauréat général	79,9	84,5	82,6	81,5	81,9
Baccalauréat technologique	37,3	39,9	38,1	38,4	39,3
Baccalauréat professionnel				17,7	16,8
<b>Tous baccalauréats</b>				<b>75,1</b>	<b>75,5</b>
Dispensés				95,8	89,0
<b>Ensemble des étudiants</b>				<b>75,5</b>	<b>75,7</b>

source : Etat de l'Ecole, MEN-DEPP édition 2004.

La réussite au DUT en deux ans est plus fréquente pour les bacheliers généraux (73,8 %) que pour les bacheliers technologiques (55,2 %) ou professionnels (40,1 %). Ce constat reste le même en cumulé. Seul un bachelier professionnel sur deux, 7 bacheliers technologiques sur dix parmi ceux inscrits en DUT l'obtiennent, contre 94% des bacheliers généraux .

#### Taux de réussite au DUT selon l'origine des étudiants – Session 2003

Filière de baccalauréat	Taux de réussite		
	En deux ans	En trois ans	Cumulé
Bacheliers généraux	73,8	20,3	94,1
Bacheliers technologiques	55,2	14,8	70,0
Bacheliers professionnels	40,1	11,0	51,1
Ensemble	66,7	18,5	85,2

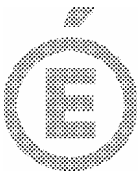
Source : MEN-DEPP

Enfin au BTS, le taux de réussite est de 77% pour les bacheliers généraux, de 66% pour les bacheliers technologiques et de 45% pour les bacheliers professionnels.

#### Taux de réussite au BTS selon l'origine des étudiants – Session 2004

Diplôme initial	Taux de réussite
<b>Baccalauréat général</b>	<b>77,4</b>
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>66,3</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>44,8</b>

Source : MEN-DEPP



### ***Les bacheliers technologiques***

**Au total 89% des bacheliers technologiques continuent après le baccalauréat dans l'enseignement supérieur. 60% des bacheliers technologiques deviennent diplômés de l'enseignement supérieur, 29% entreprennent des études supérieures mais échouent et 11% n'entrent pas dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat.**

Plus de huit bacheliers technologiques sur dix poursuivent des études après leur baccalauréat et la majorité d'entre eux s'inscrivent dans une filière professionnalisée courte : les sections de techniciens supérieurs accueillent un bachelier technologique sur deux (et même deux lauréats de la série STI sur trois), les IUT apparaissant comme une filière d'excellence (10% des bacheliers technologiques continuent dans cette voie). Mais un bachelier technologique sur cinq se retrouve inscrit en DEUG, souvent par défaut : la moitié n'y passe qu'un an. Trois ans après leur bac, près de six bacheliers technologiques sur dix qui avaient poursuivi leurs études ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur : trois fois sur quatre il s'agit d'un BTS. Cependant, plus d'un bachelier technologique sur quatre a abandonné ses études sans aucun autre diplôme que le bac : deux sur trois sont des filles titulaires d'un bac STT ou SMS. Les bacheliers technologiques STT ont ainsi plus de difficulté à obtenir un diplôme du supérieur : trois ans après leur baccalauréat un tiers d'entre eux est sans diplôme du supérieur contre 15% pour les bacheliers STI. Or, les bacheliers STT représentent la moitié des bacheliers technologiques (Lemaire S. (2004), «Les bacheliers technologiques » Education et Formation, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, n°67.).

### ***Les bacheliers professionnels***

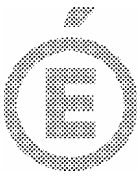
**Au total 31% des bacheliers professionnels continuent après le baccalauréat dans l'enseignement supérieur. 10% des bacheliers professionnels deviennent diplômés de l'enseignement supérieur, 21% entreprennent des études supérieures mais échouent et 69% n'entrent pas dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat<sup>2</sup>.**

Au total, 37 % des bacheliers professionnels continuent leurs études mais n'entreprennent pas tous pour autant des études supérieures. Un certain nombre (8 %) s'inscrivent en effet dans des formations, dites de niveau IV supérieur, d'une durée d'un an en général, qui leur permet d'acquérir une spécialisation professionnelle, comme les mentions complémentaires ou les formations complémentaires d'initiative locale. Ils se sont souvent informés auprès des professionnels du métier qu'ils envisagent pour choisir leur orientation.

Au total, trois bacheliers professionnels sur dix s'inscrivent dans l'enseignement supérieur, la grande majorité pour y préparer un BTS : un bachelier professionnel sur cinq s'inscrit dans une section de techniciens supérieurs (STS) à la rentrée qui suit son baccalauréat, pour les deux tiers dans une spécialité du secteur tertiaire, les bacheliers de la spécialité comptabilité étant les plus nombreux à être accueillis en STS. Seuls les bacheliers ayant d'excellents résultats peuvent espérer être admis en STS : deux bacheliers professionnels sur trois inscrits en STS ont eu une mention, alors que ce n'est le cas que d'un bachelier technologique sur trois et de moins d'un bachelier sur cinq inscrits dans cette filière. Quatre sur dix des

---

<sup>2</sup> Cette synthèse sur les bacheliers professionnels est tirée d'une étude de Sylvie Lemaire sur les bacheliers professionnels qui fera l'objet d'une publication dans un numéro d'Education et Formation consacré à l'enseignement professionnel.



bacheliers professionnels qui préparent un BTS sont accueillis dans un lycée public et 15 % sont scolarisés dans un établissement privé. Les autres, soit près d'un bachelier professionnel sur deux (45 %), préparent leur BTS avec un contrat de qualification (28 %) ou d'apprentissage (17 %).

Au total un bachelier professionnel sur trois poursuit ses études par alternance. Cette part importante peut être dans certains cas une réponse aux difficultés rencontrées par les bacheliers professionnels pour être admis en particulier en STS. Mais elle s'explique également par l'expérience de la formation en entreprise qu'ils ont acquise pendant les stages réalisés au cours de leur scolarité. Si la recherche d'une entreprise d'accueil est toujours difficile, dans les faits les entreprises marquent souvent une préférence pour les bacheliers professionnels qui, du fait de leur pratique professionnelle, leur paraissent plus directement opérationnels. Enfin, l'alternance répond également à l'attrait financier de ce mode de formation, pour des bacheliers souvent plus âgés et qui appartiennent majoritairement à des catégories défavorisées : un peu moins de la moitié seulement des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études reçoivent encore une aide matérielle ou financière de leurs parents, alors que c'est le cas pour près de 80 % de l'ensemble des bacheliers.

L'accès des bacheliers professionnels aux instituts universitaires de technologie (IUT) étant très exceptionnel, ceux qui ne sont pas en STS se retrouvent essentiellement dans les filières générales de l'université. Il s'agit le plus souvent de bacheliers professionnels tertiaires : près d'un sur dix (9 %) s'inscrit en DEUG, essentiellement dans les spécialités AES, sciences humaines, droit ou langues, filières dont le contenu pédagogique leur semble se rapprocher le plus de leur cursus antérieur. La moitié de ceux qui sont en DEUG déclarent qu'ils voulaient en réalité faire autre chose, en particulier un BTS, et sont là, faute d'avoir pu accéder à la formation qu'ils souhaitaient, soit parce que leur candidature n'a pas été retenue, soit qu'ils n'ont pas trouvé d'entreprise d'accueil pour une formation en alternance.

Seuls 38 % des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en STS après leur baccalauréat obtiennent leur BTS, avec une meilleure réussite dans les spécialités industrielles que dans les spécialités tertiaires (46 % contre 34 %), où les bacheliers professionnels sont davantage handicapés par leurs lacunes en enseignement général. Ceux qui ont préparé leur diplôme par la voie scolaire l'obtiennent plus souvent que ceux qui l'ont préparé par alternance (45 % contre 30 %), les taux de réussite les plus élevés étant atteints par ceux étaient scolarisés dans un établissement public (53 %). En effet les contraintes de l'alternance sont importantes, avec la nécessité de s'adapter à un rythme de travail soutenu et de voir généralement réduit le temps de formation en enseignement général. De plus, certains ne vont pas jusqu'au bout de leur formation et abandonnent avant l'examen, ayant l'opportunité d'être recrutés sur un contrat de travail à temps plein.

Les bacheliers professionnels qui étaient entrés à l'université se retrouvent en grande difficulté : plus de neuf sur dix des bacheliers professionnels inscrits à l'université après leur baccalauréat sortiront sans diplôme de l'enseignement supérieur.

Au total, cinq ans après l'obtention de leur baccalauréat, deux sur trois des bacheliers qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur sont sortis sans diplôme. Ainsi, seul un bachelier professionnel sur dix est lauréat de l'enseignement supérieur. Les bacheliers professionnels diplômés du supérieur, dont plus de trois sur quatre ont obtenu leur baccalauréat avec une mention, sont donc peu nombreux. 85 % des bacheliers professionnels diplômés du supérieur sont lauréats d'un BTS, soit qu'ils soient entrés en STS après leur baccalauréat, soit qu'ils aient rejoint cette filière après un passage par une autre formation.